

<p style="text-align:center">PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2008</p>
--

L'an deux mille huit, le 05 mai à 19H30, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de TREGUIER en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel SOHIER, Maire de TREGUIER.

Etaient présents :

Michel SOHIER, Maire,
Jean- Michel HUON, Michel LE HENAFF, Anne GAUTIER, Marie-Françoise RANNOU,
Jean LE MERDY, Serge KERAMBRUN, Adjoints.

Vania BROUDIC , Louis AUGES, Jacques THOMAS, Henri LE BELLEC, André TILLY,
Marielle GUILLARD, Erwan RIVOALLAN, Yves MEUNIER, Laurence GELARD, Jean-
Claude KERGARAVAT, Yann DRESCHER, Michèle DABADIE, Anne LEVESQUE,
Marie-France GAULTIER, Raymonde HUE.

Absents excusés :

Jean LE MERDY, procuration à Jacques THOMAS
André TILLY, procuration à Jean-Michel HUON
Jean Claude KERGARAVAT, procuration à Yves MEUNIER
Michèle DABADIE , procuration à Marie Françoise RANNOU

Date des convocations : 25 avril 2008

Secrétaire de séance : Jack ALBERIC

Assistaient également à la séance :

Mme SPIESER Michèle, secrétaire générale
Melle F LE MAT, rédacteur

Ordre du jour :

- Informations de Monsieur Le Maire
- Approbation des 2 Procès-verbaux précédents

- I- Commissions extra municipales
- II- Délégations
- III- Représentants dans diverses associations
- IV- Subventions complémentaires
- V- Rond point du bois d'amour (avenant au marché et demande de subvention)
- VI- Demandes de subventions (fenêtres école maternelle du centre et entretien objets mobiliers classés)
- VII- Motions
- VIII- Questions diverses

La séance est ouverte, il est 19 H40.

➤ **Approbation de deux procès-verbaux**

Le Maire interroge les conseillers sur d'éventuelles remarques à formuler sur les procès-verbaux des Conseils municipaux des 15 et 31 mars 2008. En l'absence d'observations, il leur propose de passer au vote :

- Procès verbal du 15 mars 2008 : **Adopté à l'unanimité.**

- Procès verbal du 31 mars 2008 : **Adopté à l'unanimité.**

➤ **Informations du Maire**

* Borne à eau pour les camping caristes

Pendant la campagne électorale, cette borne a été beaucoup critiquée par des gens n'approuvant pas la distribution gratuite d'eau. Il n'y aura donc pas de distribution gratuite durant la saison 2008 . Par contre, lorsque le bilan de la saison sera fait, probablement vers le mois d'octobre, si cela s'avère nécessaire, la borne sera rétablie mais en service payant. Concernant la cassette WC et les eaux usées, ces services sont maintenus.

* Plan de circulation

Le Maire dit que le porte à porte effectué pendant la campagne électorale a permis de constater que les habitants de Tréguier sont majoritairement contre le nouveau plan de circulation établi par l'ancienne municipalité mais aussi que pratiquement la moitié de ces Trécorrois ne serait pas prête à faire face tout de suite à un nouveau changement.

Il annonce donc qu'une enquête sera effectuée cette saison auprès des concitoyens sous la forme d'un courrier avec coupon réponse. A l'issue des résultats de l'enquête en septembre ou octobre, une réunion publique aura lieu à la salle des fêtes et les élus devront tirer les conséquences de l'opinion des administrés.

* CC3R et Présidence

Le Maire dit avoir lu et entendu que Tréguier n'était pas intéressé par la présidence de la CC3R. Il dément tout à fait cela et explique que si lui-même ne souhaitait pas être candidat, Tréguier en avait tout de même un. Malheureusement, le vote des délégués des six municipalités de gauche à bulletin secret n'a pas donné la majorité à ce candidat . Il n'a donc pas été proposé en assemblée plénière .

Il faut tout de même retenir que le premier vice président est un élu de Tréguier : Louis AUGES.

I-Commissions extra-municipales

Pour chacune des commissions, le vote doit avoir lieu à main levée.

1) Commission des impôts directs

Monsieur HUON explique qu'elle comprend huit commissaires mais qu'il faut présenter le double de candidats au Conseil Municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
LE HENAFF Michel	GAUTIER Anne
GAULTIER Marie-France	RANNOU Marie-France
KERGARAVAT Jean-Claude	KERAMBRUN Serge
THOMAS Jacques	Auges louis
TILLY André	MEUNIER Yves
LE SAINT Yves	NICOL Claude
TOULARASTEL Patrick	CAROU Christian
LE MERDY Jean	RIVOALLAN Erwan
ALBERIC Jack	LE BELLEC Henri
GUILLARD Marielle	BROUDIC Vania
ARHANT Guirec	FLOURIOT DANIEL Marie-Laure
VOISIN Françoise	MACE Pierre
LE BERRE Danièle	PROVOST Jean-François
GELARD Laurence	DRESCHER Yann
COMMISSAIRES TITULAIRES DOMICILIES HORS DE LA COMMUNE	COMMISSAIRES SUPPLEANTS DOMICILIES HORS DE LA COMMUNE
DENMAT Mariannick	DERRIENNIC Nathalie
CLAUDIC Laurent	PORTET Roland

Cette proposition est mise aux voix. **Elle est adoptée à l'unanimité.**

2) Commission des Finances

Sont proposés : Michel SOHIER, Jean-Michel HUON, Marie Françoise RANNOU, Jean LE MERDY, Louis AUGES , Marie-France GAULTIER, Jacques THOMAS, André TILLY, Roland LE POURHIET, Guirec

ARHANT, Jean-Yves KERHARO, Yves LE SAINT, Franck SIMON, Patrick TOULARASTEL.

Cette proposition est soumise au vote. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

3) Commission de liste électorale

Monsieur HUON précise à l'assemblée que cette commission doit être différenciée de la commission de liste électorale officielle composée uniquement du Maire ou de son représentant, d'un délégué de la sous préfecture ainsi que d'un délégué du Tribunal de Grande Instance par bureau de vote.

Sont proposés : Michel SOHIER , Jean-Michel HUON, Jean LE MERDY, Laurence GELARD, Marielle GUILLARD, Raymonde HUE, Jean-Claude KERGARAVAT, Yvon LE MOIGNE, Ginette MORVAN, Guirec ARHANT, Christian CAROU, Yves LE SAINT, Eric MERLE, Patrick TOULARASTEL.

Cette proposition est soumise au vote. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

4) Commission du port de plaisance

Sont proposés : Michel SOHIER, Michel LE HENAFF, Anne GAUTIER, Jean LE MERDY, Marie-France GAULTIER , Raymonde HUE, Catherine ALBERIC, Gilbert DRESCHER, Christian LE SECH, Christian CAROU, Yves LE SAINT, Pierre MACE, Michel PETITDIDIER, Jean-François PROVOST.

Cette proposition est soumise au vote. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

5) Commission environnement, circulation, stationnement, propreté.

Sont proposé : Michel SOHIER, Michel LE HENAFF, Anne GAUTIER, Jean LE MERDY, Jack ALBERIC, Yann DRESCHER, Jean-Claude KERGARAVAT, Jacques CABEL, Jean-Pierre GOURHANT , Serge GUICHEMER, Madame REGNIER, Christian CAROU, Marie –Laure FLOURIOT DANIEL, Jean-Yves KERHARO, Pierre MACE, Franck SIMON, Jean-François PROVOST.

Cette proposition est mise aux voix. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

6) Commission travaux, voirie, bâtiments.

Sont proposés : Michel SOHIER, Anne GAUTIER, Michel LE HENAFF, Jean LE MERDY, Yann DRESCHER, Jean-Claude KERGARAVAT, André TILLY, Jacques CABEL, Gilbert DRESCHER, Yvon LE MOIGNE, Christian CAROU, Marie-Laure FLOURIOT DANIEL, Pierre MACE, Jean –François PROVOST, Patrick TOULARASTEL.

Cette proposition est mise au vote. **Elle est approuvée à l'unanimité.**

7) Commission urbanisme, patrimoine, permis de construire

Sont proposés : Michel SOHIER , Michel LE HENAFF, Anne GAUTIER, Jean LE MERDY, Yann DRESCHER, Henri LE BELLEC, Jacques THOMAS, Gilbert DRESCHER, Andrée LE BELLEC, Guirec ARHANT, Christian CAROU, Michel PETITDIDIER, Jean-François PROVOST, Patrick TOULARASTEL.

Cette proposition est mise aux voix. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

8) Commission commerce, artisanat, tourisme

Sont proposés : Michel SOHIER, Jean-Michel HUON, Louis AUGES, Laurence GELARD, Henri LE BELLEC, Anne LEVESQUE, Erwan RIVOALLAN, Jacques THOMAS, Andrée LE BELLEC, Christian BLOAS, Philippe CHATELAIN, Jean-Pierre MOULINET , Franck SIMON, Laurence TURPAULT.

Cette proposition est mise au vote. **Elle est approuvée à l'unanimité.**

9) Commission sociale, solidarité

Sont proposés : Michel SOHIER , Marie-France RANNOU, Jack ALBERIC, Vania BROUDIC, Michèle DABADIE, Laurence GELARD, Marielle GUILLARD, Raymonde HUE, Jean-Claude KERGARAVAT, Yannick DERRIEN, Morgan RASLE, Irène THOMAS , Guirec ARHANT, Danièle LE BERRE, Marie LE FAOU, Eric MERLE, Patrick TOULARASTEL, Françoise VOISIN.

Cette proposition est mise aux voix. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

10) Commission des écoles

Sont proposés : Michel SOHIER, Marie-France RANNOU, Marie-France GAULTIER, Laurence GELARD, Marielle GUILLARD, Yves MEUNIER, Erwan RIVOALLAN, Isabelle KERAMBRUN, Véronique LE HENO, Guirec ARHANT, Marie-Laure FLOURIOT DANIEL, Jean Joseph GLOAGUEN, Françoise VOISIN.

Cette proposition est soumise au vote. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

11) Commission des affaires culturelles

Sont proposés : Michel SOHIER, Anne GAUTIER, Serge KERAMBRUN, Louis AUGES, Michèle DABADIE, Marie-France GAULTIER, Marielle GUILLARD, Raymonde HUE, Henri LE BELLEC, Anne LEVESQUE, Andrée LE BELLEC, Patrice LE HIR, Guirec ARHANT, Philippe CHATELAIN, Jean-Yves KERHARO, Jean-Pierre MOULINET, Michel PETITDIDIER, Patrick TOULARASTEL.

Cette proposition est soumise au vote. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

12) Commission associations, jeunesse et sports

Sont proposés : Michel SOHIER, jean-Michel HUON, Serge KERAMBRUN, Michèle DABADIE, Anne LEVESQUE, Yves MEUNIER, Erwan RIVOALLAN, Ambroisine GELARD, Jean-Jacques GUILLOU, Guirec ARHANT, Philippe CHATELAIN, Pierre MACE, Eric MERLE, Françoise VOISIN.

Cette proposition est mise aux voix. **Elle est acceptée à l'unanimité**

II-Délégations

Le Maire précise que le vote doit avoir lieu à bulletin secret pour désigner les représentants des instances suivantes :

a) Petites cités de caractère

<u>Titulaires</u>		<u>suppléants</u>	
Louis AUGES	23 voix	Henri LE BELLEC	23 Voix
Anne GAUTIER	23 voix	Marie- France GAULTIER	23 Voix

Les deux titulaires et les deux suppléants proposés sont nommés à **l'unanimité**.

Le Maire ajoute que les statuts de cette association sont à revoir concernant le nombre de délégués et de suppléants.

b) Correspondant défense

Le Maire donne lecture d'un courrier du Préfet qui énonce que le ministre de la défense demande que soit reconstitué un réseau des correspondants défense à l'issue du renouvellement des Conseils Municipaux. Chaque commune doit désigner un élu qui aura pour vocation de développer le lien Armée-Nation et sera pour sa commune l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région. Sa mission est de sensibiliser ses concitoyens aux questions de défense. En liaison avec le délégué militaire départemental, il aura la possibilité de promouvoir de nombreux projets en plusieurs domaines (ex : visite sur un lieu de mémoire, faire participer des jeunes à une cérémonie commémorative, informer sur les métiers de la défense...).

Le Maire propose de nommer Yves MEUNIER. **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

c) Vigipol

Le Maire rappelle que la commune est adhérente au Syndicat mixte de protection du littoral breton VIGIPOL et qu'en tant que commune de moins de 5000 habitants, elle doit désigner un délégué et un suppléant.

Le délégué a déjà été nommé, il s'agit de Jacques THOMAS.
Le Maire propose en tant que suppléant Jean LE MERDY et met cette proposition au vote. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

d) Secteur sauvegardé

Un courrier de la DDE du 04 avril informe la Mairie qu'il faut désigner 6 titulaires et 6 suppléants en plus du Maire (et non plus 9 titulaires parmi les élus).

Titulaires proposés

Suppléants proposés

Anne GAUTIER	23 voix	Yann DRESCHER	23 voix
Jean LE MERDY	23 voix	JC KERGARAVAT	23 voix
Marie –France GAULTIER	23 voix	Yves MEUNIER	23 voix
Henri LE BELLEC	23 voix	Michèle DABADIE	23 voix
André TILLY	23 voix	Jacques THOMAS	23 voix
Laurence GELARD	23 voix	Vania BROUDIC	23 voix

Les titulaires et suppléants proposés sont élus **à l'unanimité.**

Il y a aussi des personnes qualifiées dans cette commission : 6 au lieu de 8
Le Maire les choisira.

e) Commission locale d'évaluation des charges transférées.

La candidature de Jean-Michel HUON est proposée. Elle est acceptée à **l'unanimité.**

III-Représentants dans diverses associations

a) Trégor Insertion

Il s'agit d'une association venant en aide aux gens en difficulté et les aidant à lutter contre l'exclusion.

Monsieur HUON propose de désigner au sein du conseil d'administration de cette association Marie-France RANNOU comme déléguée et Anne LEVESQUE comme suppléante.

Cette proposition est mise aux voix. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

b) Comité d'animation du Pays de Tréguier

Les statuts prévoient que sont membres de droit le Maire et deux représentants du Conseil Municipal.

Sont proposées les candidatures de Erwan RIVOALLAN et de Serge KERAMBRUN.

La proposition est mise au vote. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

IV-Subventions complémentaires

a) Lycée SAVINA

Le lycée fête son 100^{ème} anniversaire le jeudi 15 mai 2008.
Le projet prévoit un budget de 4 700 € et les recettes espérées se répartissent ainsi :

- Association des anciens	200 €
- Amis E DAVID	100 €
- FSE	1000 €
- PEEP	600 €
- Lycée	1400 €

Le Maire propose donc une subvention de 1400 € pour solder les dépenses.
Cette proposition est soumise à l'approbation des élus. Elle est acceptée à **l'unanimité**.

b) IFAC (Chambre de commerce et d'industrie deBrest)

Deux jeunes de Tréguier suivent des cours en alternance dans cet établissement. Il est donc proposé une subvention de 69 € par élève, soit 138 €.

Cette proposition est mise aux voix. Elle est acceptée à **l'unanimité**

c) CCER-Danse.

Le Maire rappelle qu'il avait défendu sous l'ancienne municipalité et lors du vote des subventions que les 850 € attribués d'habitude à l'association Tournesol, association ayant cessé ses activités, devaient revenir au CCER . En effet, le CCER avait pris en charge cette activité.

Il demande donc au conseil de valider cette attribution de 850 € à la section danse du CCER. Cette proposition est soumise à l'approbation du Conseil.
Deux élus ne prennent pas part au vote (Anne GAUTIER, Jean-Michel HUON) car ils ont respectivement Présidente et ex Président du CCER.

Cette proposition est acceptée avec 21 voix

d) Association sportive du Lycée SAVINA

La demande n'était pas arrivée dans les délais au moment du vote des subventions. Aujourd'hui les professeurs du Lycée reconduisent leur demande car cette subvention aide au bon fonctionnement de l'association qui compte plus d'une centaine de licenciés et permet aux élèves, surtout des internes, de pratiquer des activités aussi diverses que les sports collectifs. Elle participe aussi au financement des frais de déplacement lors de rencontres entre établissements .La subvention proposée est de 350 €.

Le Maire met cette proposition aux voix. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

e) **La Palme du Trégor**

Cette association propose des descentes en palmes de la rivière de Tréguier à raison d'une par an pour une quarantaine de personnes.

Il est proposé au vote une subvention de 50 €. Cette proposition est acceptée à **l'unanimité.**

f) **FILEA**

Il s'agit d'un point d'accueil et d'écoute pour les jeunes et leurs familles qui a conforté en 2007 sa présence sur Lannion et les cantons environnants. Cette association réalise des permanences sur Tréguier pour les lycéens de Savina mais sa demande de subvention était arrivée trop tard lors du vote des subventions.

Le Maire propose donc aux élus d'attribuer une subvention de 100€. Cette proposition est soumise à leur approbation. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

g) **Justice en Trégor Argoat**

Il est proposé d'adhérer à cette nouvelle association de défense pour les maintiens des tribunaux sur notre territoire proche pour la somme de 50 €.

Le Maire met cette proposition au vote. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

Le Maire précise qu'une enveloppe globale était réservée aux subventions mais que dorénavant elle s'amenuise et qu'il n'y aura plus beaucoup d'octroi même si les demandes continuent d'affluer.

V-Rond point du bois d'Amour (avenant au marché et demande de subvention)

Monsieur LE HENAFF expose que lors de sa réunion du 19 juin 2007, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché de travaux pour l'aménagement du giratoire de Saint Michel à l'entreprise BOURGEOIS – PICHARD pour un montant de 358 645 € TTC et une convention financière entre la Commune et le Conseil Général prévoit une participation de celui-ci à hauteur de 30 000 € TTC pour le coût de la couche de roulement des routes départementales concernées par le projet.

Depuis, le Conseil Général a demandé de renforcer la structure de la chaussée en augmentant les épaisseurs et en enrichissant les produits bitumineux. Cela entraîne donc un surcoût qui sera pris en charge par celui-ci mais il est nécessaire de modifier les conditions initiales du marché de travaux conclu entre la ville de Tréguier et l'entreprise Bourgeois-Pichard.

Le Maire demande donc au conseil de l'autoriser à signer l'avenant pour un montant s'élevant à 40 153,57 € TTC, sachant qu'aucun surcoût n'est à la charge de la commune.

Il met cette proposition au vote. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

Monsieur LE HENAFF estime que c'est l'occasion de faire le point financier de cet aménagement, la fin du volet paysager devant intervenir avant la Saint Yves. Le montant est de 590 187, 44 € TTC.

Sachant que le SUPER U participe à hauteur de 50 000 € TTC le reliquat pour Tréguier est de 471 915,40 € TTC, cela est plus que conséquent pour un giratoire d'intérêt plutôt départemental.

VI-Demandes de subventions (fenêtres école maternelle du centre et entretien objets mobiliers classés)

❖ Travaux école maternelle intercommunale

Madame RANNOU expose que divers travaux sont nécessaires :

- Site du Centre
 - Remplacement de 3 fenêtres 224cmx110 cm 4 932 € HT
 - Remplacement d'une porte d'entrée 192 cmx100cm 1 481 € HT
 - Pose de 8 portes WC largeur 68 cm 3 984 € HT
- Site Goas Mickaël
 - Pose d'un panneau brise vue WC 402 € HT

Les financements prévus sont une subvention du Conseil Général à hauteur de 20 % et les communes de Tréguier et de Minihy contribuent respectivement pour le reste à hauteur de 66 % et 34 %.

Le Maire demande donc au conseil de l'autoriser à demander une subvention au Conseil Général. **Cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

❖ Entretien d'objets mobiliers classés

Madame GAUTIER explique au Conseil que lors de sa séance du 19 novembre 2007, il avait retenu la proposition faite par le service départemental de l'architecture et du patrimoine concernant la restauration du chasublier de la sacristie pour un montant total de 34 270.07 €TTC et de solliciter les différentes subventions de l'Etat, Conseil Général, Conseil Régional.

Or, Monsieur Le Maire vient de recevoir un courrier de la DRAC proposant d'inscrire au programme annuel d'entretien des objets mobiliers classés la restauration d'un bahut haut et d'un chasublier de la cathédrale.

Le devis de la SARL LE BER s'élève à 14 447.00 € TTC . Les subventions possibles sont de 30 % par l'Etat, 25 % par le Conseil Général, et 15 % par le Conseil Régional, soit 10 113 €.

Le Maire propose donc de retenir l'offre de la DRAC et de solliciter les différentes subventions.

Il propose également de retenir le restant des objets mobiliers à restaurer et présente le devis de restauration de la SARL LE BER .Le montant des travaux s'élève à 14 206.90 € HT avec des subventions du Conseil Général et du Conseil Régional à hauteur respectivement de 25 % et de 15 %.

Le Maire demande au conseil de retenir ces propositions et de l'autoriser à solliciter les différentes subventions. **Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.**

VII-Motions

➤ **Motion pour l'Association « Mélodie, les clefs pour la vie »**

Monsieur Serge KERAMBRUN fait part à l'assemblée d'un courrier de Monsieur Michel LE GUERN, président de l'association « Mélodie, les clefs pour la vie ». Suite au décès accidentel dont a été victime leur fille Mélodie, passagère d'un véhicule conduit par un jeune sous l'emprise de l'alcool, Mr et Mme Le Guern ont créé l'association «Mélodie, les clefs pour la vie» à partir du constat malheureux qu'il n'existe, selon eux, aucune réelle structure d'entraide et de solidarité entre les victimes directes et indirectes d'accidents de la route.

Le but est d'espérer que chacun aide l'autre, sans contrepartie, par solidarité.

Depuis, ils mènent de nombreuses actions de prévention auprès des jeunes dans les collèges, les lycées, les discothèques sur les conduites à risque et invitent également tous ceux qui peuvent se sentir concernés et qui en ont la force, à les accompagner dans ces démarches.

Ils militent également, à travers une pétition, pour imposer le taux zéro d'alcool aux permis probatoires.

Ces parents demandent donc au Conseil Municipal son soutien officiel pour appuyer leur action.

Monsieur KERAMBRUN propose donc au Conseil d'approuver la motion suivante :
Le conseil municipal de Tréguier apporte son soutien et son aide morale à l'association « Mélodie, les clefs pour la vie » pour toutes les démarches et les actions qu'elle effectue dans le cadre de la sécurité routière.

Le Maire soumet cette proposition au vote. **Elle est approuvée à l'unanimité.**

➤ **Motion pour l'Association « Justice en Trégor Argoat »**

Monsieur HUON rappelle que le conseil municipal de Tréguier avait, lors d'une précédente séance, voté une motion contre la suppression des Tribunaux de Lannion et Guingamp.

L'association Justice en Trégor Argoat créée à l'occasion de cette réforme officialisant la nouvelle carte judiciaire est composée d'élus, de professionnels du droit et de justiciables et a pour objet de mener toutes actions pour la défense et le maintien des tribunaux de Guingamp et Lannion.

Cette association demande aujourd'hui aux différents conseils municipaux de prendre une délibération afin de soutenir et /ou d'adhérer à l'association.

Le Maire met cette proposition au vote. **Elle est acceptée à l'unanimité.**

➤ **Motion contre la suppression de postes au lycée SAVINA**

Monsieur LE BELLEC propose la motion suivante : Le Ministère de l'Education Nationale envisage de supprimer pour la prochaine rentrée scolaire un demi poste de conseiller principal d'Education ainsi qu'un autre poste de surveillant, ce qui va accroître les difficultés d'encadrement des élèves et plus particulièrement au niveau de l'internat et des rentrées actuelles du dimanche soir, fortement compromises. Le Conseil Municipal s'émeut de la prise de telles décisions qui ne peuvent qu'entraver la bonne marche de l'établissement et contribuer à affaiblir toutes mesures destinées à assurer aux internes en particulier, les meilleures garanties d'accueil, de sécurité. Il demande à Monsieur le Ministre de bien vouloir rapporter ces mesures qui frappent un établissement dont la population d'élèves internes est une des plus importantes (220) de l'Académie et qui reporterait, faute d'encadrement suffisant, la rentrée des pensionnaires venant de la région Bretagne au lundi matin, avec toutes les difficultés d'acheminement créées par la situation géographique de la ville et ses dessertes au niveau des transports.

Le Maire propose cette motion au vote. **Elle est adoptée à l'unanimité.**

VIII- Questions diverses

Madame HUE rappelle que la journée du 15 mai est une journée de grève, particulièrement des enseignants et que le ministre a lancé un appel aux municipalités afin d'accueillir les élèves dans des structures telles que les garderies municipales. Elle demande au Maire quelle sera la position de Tréguier à ce sujet.

Le Maire estime pour sa part que le personnel communal n'a pas à pallier à l'absence du personnel de l'éducation nationale lors d'un mouvement de grève mais que la décision sera prise après discussion en groupe.

L'ordre du jour est épuisé, il est 21 H05.

Le secrétaire de séance,

Le Maire
Michel SOHIER